



we integrate. active.

Conditions générales de vente d'Active Communication SA

§ 1 Validité des CGV

Toutes les prestations d'Active Communication SA sont soumises aux présentes conditions dans la mesure où ces dernières n'ont pas été modifiées ou complétées expressément par un accord écrit. Les présentes conditions sont considérées comme acceptées au plus tard au moment de la réception des produits ou des prestations.

§ 2 Offres adressées aux particuliers et aux institutions

Nos offres sont confidentielles et limitées dans le temps. Elles ne doivent pas être transmises à des tiers, transgressées ou portées à leur connaissance sans notre accord. L'offre répertorie les prix des produits commandés et installés ainsi que des prestations. Les prestations sont estimées et calculées au temps passé. Les prix peuvent être modifiés en cas d'écart significatif par rapport à l'offre. Les offres adressées aux particuliers et aux institutions sont valables 30 jours, sous réserve de retrait de l'offre.

§ 3 Prix

Sauf indication contraire, les prix sont exprimés en francs suisses, TVA de 8 % comprise. Nous nous réservons le droit de les modifier lorsque des circonstances exceptionnelles entraînent des modifications du prix d'achat, une augmentation des droits de douane ou des fluctuations monétaires avant la livraison. Les prix ne comprennent pas les frais de transport.

§ 4 Conditions de paiement

Les factures sont à régler dans les 10 jours suivant la date de facture, sans escompte. En cas de retard de paiement, nous nous permettrons de vous facturer des frais de retard au taux bancaire usuel.

En cas de retard de paiement, Active Communication SA se réserve le droit de dénoncer le contrat, de récupérer les produits livrés et, le cas échéant, d'intenter une action en dommages et intérêts.

§ 5 Expédition et assurance

Nous nous efforçons toujours d'emballer la marchandise correctement et de la livrer en parfait état. En cas de réclamation, veuillez vous adresser immédiatement à l'entreprise de transport et signaler les dommages en suivant la procédure prévue. La livraison de marchandises à une adresse désignée par le client est réalisée à ses risques. En général, nos livraisons sont assurées.

§ 6 Prêt et location

Tous les produits (à l'exception des logiciels, lorsqu'il n'existe aucun programme de démonstration) vous sont prêtés gratuitement pour une durée limitée. En cas de location, le coût du produit loué vous est facturé conformément à l'accord conclu. Les éventuelles adaptations spécifiques et dépenses exceptionnelles correspondant à des prestations supplémentaires sont facturées au client dans tous les cas, indépendamment du prêt ou de la location.

L'emprunteur doit utiliser les produits uniquement pour l'usage convenu et s'engage à manipuler les produits avec soin. Il est interdit de les mettre à disposition de tiers pour utilisation. En cas d'utilisation contraire aux dispositions du contrat, l'emprunteur sera tenu pour responsable des coûts et dommages en résultant. L'emprunteur est tenu de nous restituer les produits à l'issue de la durée de prêt ou de location convenue, à ses frais et en temps voulu. Si les produits prêtés ne nous sont pas restitués à l'issue du délai convenu, nous nous permettrons de vous facturer un montant forfaitaire de Fr. 50.- par jour de retard.

L'emprunteur ou le locataire est entièrement responsable des dommages résultant d'une utilisation inappropriée ou négligente pendant le prêt ou la location.

§ 7 Prestations

Nos prestations sont facturées à l'heure. En cas de prestations réalisées sur site, le temps de trajet est facturé à l'heure et au kilomètre. Ainsi, notre temps de trajet est facturé au réel.

§ 8 Délais de livraison

Nous nous efforçons de respecter les délais de livraison convenus même en cas de difficultés imprévisibles, mais nous ne pouvons toutefois pas les garantir. Les livraisons partielles sont autorisées.

§ 9 Garantie

Notre garantie court à compter du jour de remise des appareils (et non de la date de facture) et couvre tous les défauts éventuels survenant pendant la durée de garantie mentionnée sur la facture et dont on peut prouver qu'ils sont imputables à un défaut du matériel ou de fabrication.

Sauf mention contraire, tous les produits neufs, à l'exception des batteries, des piles et des logiciels, sont garantis deux ans. Nous ne garantissons pas les performances des batteries, des piles et des logiciels. En cas de réparation, les pièces de rechange mentionnées sur la facture sont garanties trois mois.

La garantie n'est accordée que si les produits sont examinés par Active Communication SA. Nous honorons la garantie, au choix, sous forme de réparation, de remplacement du produit ou de réduction adéquate du prix d'achat. La maintenance et les modifications sous garantie et hors garantie sont réalisées par notre propre atelier de réparation. Notre garantie ne s'applique pas en cas de dommages résultant d'une utilisation inappropriée ou de l'usure générale. Par ailleurs, dans la mesure autorisée par la loi, les dispositions légales en matière de garantie et la responsabilité sont exclues.

§ 10 Réclamations

En cas de défauts apparents, le client est tenu de nous transmettre une réclamation dès réception de la livraison. En cas de vices cachés apparaissant ultérieurement, une réclamation doit être transmise dès leur découverte. Si le client omet de nous transmettre sa réclamation dans les temps, le produit sera considéré comme en bon état.

§ 11 Droit de retour

En principe, la société Active Communication SA n'accepte pas le retour de produits vendus. Des exceptions sont possibles aux conditions suivantes, mais elles doivent être signalées dans les 10 jours suivant la date d'expédition et les produits doivent être :

- intacts
- fonctionnels
- complets et
- dans leur emballage d'origine en parfait état

En cas de non-respect de ces conditions, nous devons facturer les produits endommagés ou manquants ainsi que l'emballage. Pour les frais occasionnés, Active Communication SA peut prélever une indemnité de dédommagement pour la perte de temps ou de gain dont l'acheteur sera redevable jusqu'à son paiement complet.

§ 12 Réserve de propriété

Nous nous réservons le droit de propriété de tous les produits vendus jusqu'à leur paiement intégral et sommes en droit de le faire inscrire en ce sens au registre des réserves de propriété.

§ 13 For

Tous les contrats conclus avec Active Communication SA sont soumis à la législation suisse.

Le for ordinaire se trouve au siège d'Active Communication SA.

www.activecommunication.ch

Active Communication AG, Sumpfstrasse 28, 6312 Steinhausen

Une entreprise de la Fondation suisse pour paraplégiques